

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: Ginger Soproner	Echantillon prélevé par	: PYB
N° d'enregistrement	: 1504901	Date de prélèvement	: 9/07/15
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 9/07/15 à 15:30
Lieu du prélèvement	: BG1 Lixiviât Gadji	Date début d'analyse	: 9/07/15
		Date de validation	: 16/07/15

Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
---------------------	-----------------	-----------------------------

PARAMETRES INDÉSIRABLES

Indice Phénol.....	< 0,005	mg/l en C6H5OH	0,005
(Méthode d'analyse : SPECTROM. D'ABS. MOLEC.)			

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 16 Juillet 2015

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 26 AOÛT 2015										
direction de l'environnement	N° 22899										
AFFECTÉ	Dir.	DR	DRM	DRM	CE	SGM	SAF	SACED	SCBT	PPRS	PZF
COPIE											
OBSERVATIONS	VA → BICPÉ → 28108 → AR										

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13
Indice de révision : a

Nouméa, le 16 Juillet 2015

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a

BC n°
Aff n°
Devis n°

SOPRONER

1 rue de la République
BP 358398846 NOUMEA

Echantillon : 2015/07/E0074

Lieu du prélèvement: Non précisé
Date de début d'analyse : 09/07/2015
Nature de l'échantillon : Lixiviat propre
Référence Client : BG1
Température à réception : 14.3°C

Date de prélèvement : 09/07/2015 15h
Date de réception : 09/07/2015 15h20
Date de fin d'analyse : 27/07/2015
Préleveur : le client
Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Normes Calédoniennes des eaux de percolation avant rejet en mer selon arrêté N°573-2005/PS du 11 Mai 2005	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Indice phénol *	XP T 90-109	<0.01	mg C6H5OH/l	<0,1mg/L si le rejet+G34 dépasse 1g/j	0,01

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...)
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 27/07/2015

Responsable de laboratoire